

# ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FIN DE FORMATION

Art L6353-1 du Code du Travail

AbsoluPrev by ThK-Concept  
83a rue de la Forge  
38890 VASSELIN  
thkoch@thk-concept.com

Je soussigné, Thierry KOCH, responsable pédagogique et technique de la société AbsoluPrev by ThK-Concept, organisme de formation enregistré sous le N°82.38.04908.38 auprès de Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes, certifie que ;

Madame/Monsieur : ADRIEN PANIEL, né(e) le : 5 janvier 1993

Salarié de la société : PCSE SARL, SELLES S/ CHER

A suivi une formation, intitulée : PCSE - Personne Compétente Conduite de PEMP - Autorisation de Conduite (AF0150966210)

A la (aux) date(s) suivante(s) : du 29 juin 2022 au 29 juin 2022, soit 7h (1 jour)

Adresse : PCSE - 207 rue de Romorantin, 41130 SELLES SUR CHER

- Assimiler les responsabilités d'un conducteurs de PEMP de Groupe B - Type 3 selon la R486
- Assurer des opérations de vérifications et d'entretien avant toute utilisation
- Appréhender l'examen d'adéquation et de positionnement de la PEMP à la prise de poste
- Manipuler de manière sécuritaire la PEMP
- Utiliser la nacelle et réaliser les divers tâches professionnelles demandées
- Etre sensible aux anomalies et difficultés pouvant être rencontrées à son poste

## Résultat de l'évaluation des Acquis

ACQUIS ☒

ACQUIS PARTIELLEMENT ☐

NON ACQUIS ☐

NOTA : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation. Cette attestation permet uniquement de renseigner votre passeport formation

Précision en cas d'avis défavorable :

Le participant  
ADRIEN PANIEL



Le(s) formateur(s)  
Thierry KOCH



L'organisme de formation

AbsoluPrev by ThK-Concept SAS  
83 A Rue de la Forge - 38890 VASSELIN  
☎ 09 63 57 99 40 / info@thk-concept.com  
www.thk-concept.com - FB : AbsoluPrev  
RCS vienne 523 861 151 - TVA FR 38523861151  
APE - 8559A - NDA 82.38 049.8.38

PARCE QUE  
LA PRÉVENTION EST UNE  
RESSOURCE HUMAINE



**ATTENTION : 1 exemplaire stagiaire & 1 exemplaire pour archive OF - Pas de duplicata.**

AbsoluPrev by ThK-Concept | 83a rue de la Forge VASSELIN 38890 | Numéro SIRET: 52386115100026  
Numéro de déclaration d'activité: 82.38.04908.38 (auprès du préfet de région de: Auvergne-Rhône-Alpes)

## **NOTICE**

### **ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

La loi du 24 novembre 2009 impose à tout organisme de formation de remettre une attestation de fin de formation à chacun des stagiaires, à l'issue de l'action.

Dans le cadre de la formation externe, l'attestation est remise par le prestataire de formation.

En formation interne, l'entreprise doit établir et remettre le document.

**OBJECTIF :** permettre à la personne de capitaliser les résultats des formations qu'elle suit tout au long de sa vie, notamment les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Sont obligatoires les rubriques suivantes :

- « les objectifs » doivent être exprimés de manière opérationnelle, en termes de comportement ou d'activité observable lorsque la personne est en situation de travail,
- « la nature et la durée » de l'action doivent être précisées,
- « les résultats de l'évaluation des acquis » résultent du dispositif d'appréciation des résultats de l'action, obligatoirement prévu pour toute action de formation professionnelle (article L. 6353-1 du Code du travail) dans les conditions adaptées à la nature de l'action, à son caractère diplômant ou non...

La mention de bas de page est conseillée ; il s'agit d'inciter le stagiaire à conserver le document, notamment pour enrichir son passeport orientation formation, afin d'assurer la traçabilité de la formation suivie.

**Dans votre intérêt, conservez cette attestation sans limitation de durée. Si vous êtes en possession d'un passeport orientation et formation, vous pouvez y annexer le présent document.**

#### **RAPPEL IMPORTANT**

**Cette attestation professionnelle ne fait pas office de certificat d'aptitude et n'a d'utilité que d'amender votre passeport formation.**

**L'utilisation abusive de cette attestation n'engage que la personne utilisatrice et l'employeur de cette dernière.**